



Juin 1914

Chronique du Sanctuaire

Avril 1914.



PARFOIS, lorsque le Nord-Est souffle avec violence autour du monastère, une porte s'ouvre, le vent s'engouffre dans le corridor secouant sur les murs les grandes cartes du Dominion et agitant dans leurs cadres les portraits des Saints. Puis, la porte se referme, une pantoufle silencieuse glisse sur le parquet luisant, et tout rentre dans le silence.

Le coup de vent qui, le mardi de Pâques, entre dans nos corridors et ouvre les portes de nos cellules, c'est la grosse nouvelle du changement de *supérieur*. Le Rév. Père Wilfrid Valiquette s'en va, et le Rév. Père Frs. Perdereau vient le remplacer.

Cette nouvelle inattendue délie les langues, car elle est pour nous le grand événement du mois d'Avril.

Le Rév. Père W. Valiquette o. m. i., est arrivé ici, le 14 Septembre 1910, quelques jours après la clôture grandiose du Congrès Eucharistique de Montréal. Initié depuis longtemps aux meilleures méthodes pour la conduite d'une paroisse, il s'est mis aussitôt à l'ouvrage pour continuer l'oeuvre de ses devanciers, et l'approcher, d'un peu plus, de la perfection que n'atteint jamais aucune oeuvre humaine.

Dans la *paroisse*, certaines oeuvres sont nées, d'autres ont grandi, toutes se sont développées, depuis cette date pourtant si récente. L'adoration diurne qui garde, auprès de l'autel du sanctuaire, des sentinelles de prière qui se relèvent à toutes les heures ; le jeune cercle de l'*A. C. J. C.* qui réunit le meilleur de notre jeunesse pour un effort commun de *piété, d'étude, d'action* ; la réouverture d'une école indépendante que fréquentent une cinquantaine de garçons, sous la direction d'un maître habile et zélé, sont quelques unes des dernières oeuvres du supérieur qui s'en va.

L'oeuvre du *pèlerinage* s'est, elle aussi, développée.

Que de changements nos yeux ont vus, depuis notre première "*Chronique*" parue dans la livraison de *Novembre* 1905, jusqu'à celle que nous écrivons aujourd'hui ! ! !

Les abords du Sanctuaire produisaient alors sur le visiteur étranger une impression de déception. Un terrain très pauvre que le soleil et le vent jaunissaient pour plusieurs mois, ne voulait même pas laisser croître les centaines d'arbres que nos mains confiaient à son sable amendé. Au bout de quelques mois, ces plantations étaient aussi verdoyantes que des balises de Fête-Dieu, un an après la procession. Et puis le vent ; oui le vent du Cap ! se jouait à loisir sur ce sable si fin : il prenait un plaisir étrange à le soulever en *sorcieres* qu'il jetait dans tous les yeux.

Mais cela, c'est le passé.

Aujourd'hui les quinze groupes du rosaire se dressent, au dessus d'une pelouse propre et verdoyante, dans l'encadrement des épinettes, des ormes et des érables. Une allée longue et large oblige le pèlerin à un parcours de piété vers chacun des

mystère du rosaire, sans pouvoir échapper au regard maternel de la Vierge qui le suit du fond de son sanctuaire.

Un pont solide enjambe ce que nous appelons le *torrent du Cedron* et pose ses assises sur deux rives que, nous l'espérons du moins, les inondations n'endommageront plus. Et là-bas, les ouvriers tournent et retournent la pâte de béton pour en faire le bloc solide sur lequel reposeront bientôt nos stations du Chemin de Croix.



R. P. W. Valiquette o. m. i.

Ce progrès s'est fait lentement sous la direction des divers Supérieurs que le Chroniqueur a vu s'éloigner du Cap de la Madeleine : le Rev. P. J. N. Dozois o. m. i., qui nous a quittés en Novembre 1907 ; le Rev. P. E. J. A. Tourangeau o. m. i., parti en Septembre 1910 ; et le Rev. P. W. Valiquette o. m. i. à qui nous venons de faire des adieux et exprimer notre reconnaissance..

A côté du nom du supérieur qui s'en va, nous inscrivons celui de quelqu'un qui, modeste frère convers, a grandement mérité de N. D. du Cap : le frère *Frs.-X. St Onge o. m. i.*

Ce frère, menuisier très habile et menuisier de goût, électricien, parfois maçon et surtout religieux pieux, ce frère nous a quittés pour aller demander au Témiskamingue de lui refaire une santé qui faiblit, mais dont il a dépensé une grosse part au service de N. D. du Très Saint Rosaire au Cap de la Madeleine.

Il était, parmi nous, le seul survivant, ici, de la première escouade d'Oblats arrivés au Cap en 1902. Que de services il nous a rendus, que de bons exemples il nous a donnés et que de modestes vertus il a pratiquées à l'ombre du vieux sanctuaire !

Pour nous, tout en exprimant un sentiment de reconnaissance, nous faisons le double vœu : que ce frère se rétablisse et que N. D. du Cap nous cueille, dans quelque paroisse canadienne, des vocations de frères convers de la trempe du frère *F. X. St Onge o. m. i.*

* * *

Notre nouveau supérieur est le Rev. Père *Frs. Perdereau o. m. i.*

Nous savons qu'un grand nombre de Montréalais, congréganistes, malades, prêtres, confrères etc... nous portent une pointe d'envie, car ils n'ont pu le voir partir sans regret.

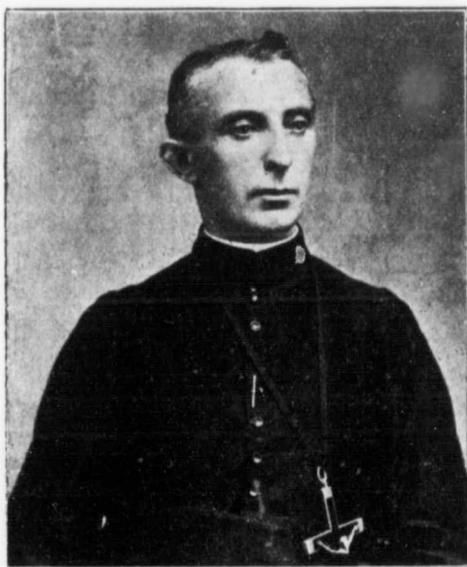
Ce regret du coeur, honneur du nouvel élu, nous est un titre de gloire et un présage de progrès nouveaux pour le Cap de la Madeleine. Ce regret en effet a pour cause les qualités de celui qui a du laisser Montréal pour le Cap.

La *Patrie* annonçait ce départ dans les termes suivants :

"Hier matin, à la chapelle de la maîtrise de l'église St Pierre, avait lieu une fête intime à l'occasion du départ du R. P. Perdereau, O. M. I., directeur de la congrégation des hommes. Le R. P. Perdereau vient d'être nommé, par ses supérieurs, curé et supérieur du Cap de la Madeleine. Pendant la messe, on chanta des cantiques spéciaux avec accompagnement d'orchest-

tre sous la direction de M. Gascon. Après la messe, Monsieur J. Jubinville, préfet de la congrégation, lut une adresse touchante au nom de tous les congréganistes, puis on remit au R. P. Directeur une bourse qui lui permettra de faire son voyage en France au mois de juin. Il y a 17 ans que le R. P. Perdereau n'a pas revu sa famille.

Le Révérend Père a répondu en termes bien émus à cette marque d'estime et de reconnaissance de ses congréganistes.



R. P. Perdereau o. m. i.

Il pensera à eux à Montmartre, à Lourdes, à Pontmain pendant son voyage de France, et jamais il ne les oubliera auprès de N. D. du Rosaire au Cap de la Madeleine.

Le R. P. Perdereau faisait partie depuis 12 ans de la maison de St Pierre. Estimé de tous les paroissiens, il sera vivement regretté de tous. On se souviendra longtemps des belles cérémonies qu'il savait organiser à l'occasion du 1er vendredi du mois. Chaque mois à 8 h. $\frac{1}{4}$, les hommes surtout aimaient à se rendre à leur heure sainte, sachant d'avance que le R. Père

les aiderait à aimer le Sacré-Coeur. L'église était toujours remplie d'hommes. [Daigne le Sacré-Coeur de Jésus bénir les travaux du nouveau supérieur du Cap. Là-bas, comme à St Pierre, il saura faire aimer le Sacré-Coeur et sa Mère, N.-D. du Cap.]

Elève des Pères Oblats dès 1887, le R. P. Perdereau a achevé son cours classique sur la sainte montagne à laquelle Maurice Barrès a donné un nom, qui restera sans doute dans la littérature, le nom de *Colline inspirée*. C'est la colline de *Sion* — *Vaudémont*, illustre dans l'histoire de Lorraine.

Après avoir achevé ses études théologiques à Rome, à l'*Université Grégorienne*, notre nouveau supérieur fut envoyé au séminaire de *Bénévent*, dans cette partie de la terre napolitaine où "*l'atmosphère est douce, le climat égal et les fleurs de toutes saisons.*"

Serait-ce un gracieux symbole ? . . .

Deux années de professorat au Scolasticat d'Ottawa, trois autres années au grand séminaire de la même ville, douze années à la maison St Pierre de Montréal l'ont fait atteindre à cette maturité de sagesse, de science et d'expérience dont nous allons largement bénéficier.

* * *

Quand le mois d'Avril touche à sa fin, nous recevons ici la joyeuse nouvelle que Mgr Louis-Nazaire Bégin, sera élevé au cardinalat, dans le consistoire du 25 mai prochain.

Toute la presse du pays a fait à cette nouvelle un écho sympathique.

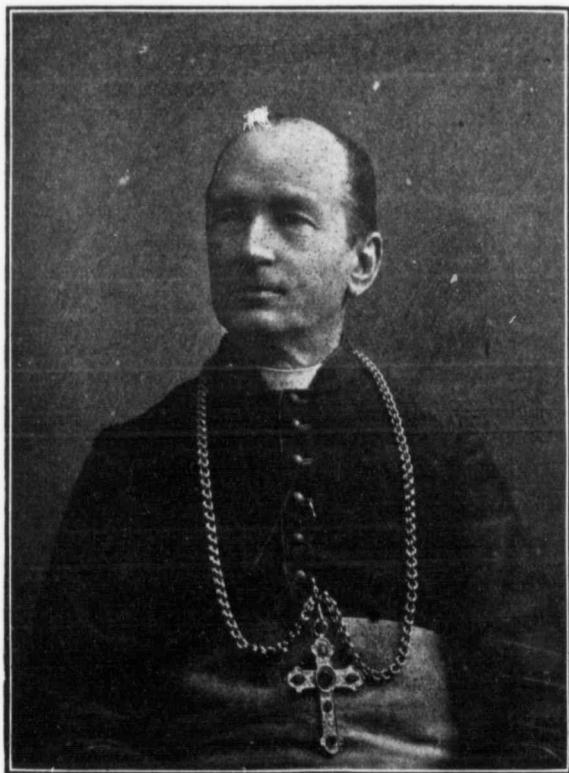
Les *Annales* du Cap sont une bien modeste revue, elles osent cependant se permettre d'offrir leurs humbles félicitations à SON *ÉMINENCE LE CARDINAL BÉGIN*.

Les *Cardinaux* de l'Église Romaine sont les clercs qui, après le Souverain Pontife, ont la plus haute dignité dans l'Église.

Ils forment un *collège* lequel, comme une sorte de sénat, vient en aide au Pape dans le gouvernement de l'église universelle. En cas de vacance du S. Siège, ce sont eux qui, en ce que permet le droit, suppléent le pontife défunt ; et ce sont eux qui lui choisissent un successeur.

Le nombre des cardinaux, selon la Const. de Sixte V (3 Déc. 1586), ne doit pas dépasser *soixante-dix*.

Six d'entre eux sont cardinaux-évêques ; cinquante sont cardinaux-prêtres ; et quatorze, cardinaux-diacres.



Mgr Bégin

Dans ce *Sacré Collège* va prendre place, désormais, l'archevêque de Québec.

AD MULTOS ANNOS !



Les Tête-de-Boule.

(suite)

Pureté.—Parler de sauvages, c'est, pour plusieurs, évoquer l'idée d'un être humain plus ou moins esclave de ses mauvais penchants. A cette règle générale,—si règle générale il y a,—les Tête-de-Boule font exception. “Leur moralité”, m'affirme un missionnaire qui s'y connaît, “leur moralité est excellente. Je suis persuadé que, dans l'ensemble, la tribu peut soutenir la comparaison, et avantageusement, avec n'importe quel groupe en nombre égal, pris indifféremment parmi nos bonnes populations rurales, sous le rapport de la pureté des moeurs.”—L'assertion n'est pas nouvelle. “La mission de Wémontashing est la plus religieuse de toutes nos missions,” me disait le P. Provost, O. M. I., “Au cours des quatre séjours que j'y ai faits, je n'ai jamais entendu parler de promiscuité coupable et je n'ai pas souvenance d'avoir baptisé un seul enfant illégitime.” Remarque frappante ! Jamais, dans leurs comptes-rendus, les missionnaires des Tête-de-Boule n'ont eu à se plaindre de désordres graves au point de vue de la moralité. “C'est le second scandale,” disait le P. Buteux, après avoir réglé un cas de concubinage, “dans un pays et dans un troupeau si éloigné de la vue de son pasteur, où il n'y a que la crainte et l'amour de Dieu qui puissent empêcher le péché.” “Il semble que l'innocence”, avait-il déjà écrit, “bannie de la part des empires et des royaumes de l'univers, s'est retirée dans les grands bois où habitent ces peuples : leur nature a je ne sais quoi des bontés du paradis terrestre devant que le péché y entrât.” “On dirait véritablement que le péché d'Adam n'est point parvenu jusqu'à ces peuples, tant ils sont éloignés des malices qui se retrouvent parmi les plus jeunes

enfants." Les Attikamègues de jadis se retrouvent chez les Tête-de-Boule d'aujourd'hui. Et pourtant, avant leur conversion, un de leurs principaux vices était la polygamie ! Comment expliquer que, placés dans des circonstances si défavorables, ces fils de la nature vivent en véritables enfants de Dieu ? A quelles causes faut-il attribuer cette prodigieuse transformation ? Aux influences de l'Évangile, sans doute, de l'Eucharistie qui "fait germer les vierges", de la prière intense, source, pour eux, des grâces exceptionnellement providentielles de pudeur et de chasteté ; mais aussi à leurs efforts personnels. En outre, distancées les unes des autres, les familles se trouvent ainsi préservées du danger des relations fréquentes ; la surveillance des parents sur leurs enfants est plus facile et plus constante et les longues fréquentations ne sont guère de mise. "Comme nos sauvages", écrit le P. Andrieux, "ne connaissent point ce qu'on est convenu d'appeler mariages d'inclination, les jeunes gens laissent à leurs parents le soin de leur choisir une épouse. Ceux-ci viennent prendre l'avis du missionnaire, et, après cette unique formalité, on procède à la cérémonie. Jusqu'à présent ce mode n'a eu que d'heureux résultats, tant pour l'union des familles que pour la conservation des bonnes mœurs."

Esprit de pénitence.—Enfin, si les Tête-de-Boule pratiquent à un si haut degré la vertu de pureté, c'est qu'ils sont animés de l'esprit de pénitence. Aux rigueurs de leur vie misérable, ils savent ajouter de légères mortifications volontaires. "Ces pauvres gens", au témoignage du P. Buteux, "demaandaient des instruments de piété pour déchirer leurs corps, tant ils avaient horreur du péché." Ont-ils, au cours de l'année, porté quelque scandale, ils s'efforcent de le réparer par des pénitences proportionnées, et, à la mission suivante, ils acceptent de bonne grâce l'humiliation publique infligée par le missionnaire. "Profitant de mon absence", lisons-nous dans le rapport du P. Guéguen, "l'ennemi était venu semer l'ivraie dans le champ du Père de famille. Le serpent n'avait pas de pomme pour séduire, mais, pour le sauvage, l'eau-de-feu, c'est la tentation. Pour comble de malheur, c'est le chef lui-même qui était le grand coupable... Hélas ! il avait reçu de la boisson ; il a

bu lui-même, il a fait boire les autres, et puis, à la façon de tous les sauvages, ils ont fini par se battre... Le scandale exigeait une réparation éclatante.

...Le soir donc, avant de donner la bénédiction du Saint Sacrement, je fis approcher tous les coupables qui vinrent se mettre à genoux devant l'autel. Je fis voir la gravité de leur faute, j'exprimai toute la peine que j'en éprouvais, et je conclus en leur faisant grâce, et en rétablissant le chef dans tous ses droits." "Dans les premiers siècles du Christianisme", écrit M. Proulx, "on imposait aux grands coupables des pénitences publiques à la porte de l'Église. Vous croyez que, à raison du relâchement de la foi, cette discipline est morte depuis longtemps ; pas du tout, elle vit à Wémontashing. Un père et sa fille avaient donné du scandale, les sauvages s'en plaignaient. Le soir, au beau milieu du chapelet, le Père se lève, solennel ; il prononce une allocution lente, sérieuse, sévère ; il appelle les deux coupables qui s'agenouillent : il leur fait faire des promesses tout haut devant l'assemblée, qui est témoin de leur ferme propos ; puis un grand sauvage, l'huisier de l'Église, vient les chercher par la main et les conduit, au milieu du silence des assistants frappés de stupeur, sur le perron, à l'extérieur, où ils restent à genoux jusqu'à la fin des prières. J'admiraï non la faute, non la faiblesse, mais la force, mais le repentir, mais la religion profonde de cette population qui rend possible de telles sévérités."

Art. II.—Dévotions.

La Confession.—C'est dire qu'ils ont une grande dévotion pour la confession de leurs fautes. "La première marque de la solidité de leur foi," affirmait le P. Buteux, "est en leurs confessions. Pour se ressouvenir de leurs péchés, ils apportaient diverses marques qui leur tenaient lieu d'écriture : les uns avaient de petits bâtons de diverses longueurs, selon le nombre et la grièveté des péchés ; les autres les marquaient sur de l'écorce avec des lignes plus longues ou plus courtes, selon qu'ils les jugeaient plus grands ou plus petits ; les autres, sur quelque peau blanche et bien passée d'original ou de

caribou, comme ils auraient fait sur le papier ; les autres se servaient des grains de leurs chapelets ; mais ceux qui avaient marqué, chaque jour, leurs péchés sur leur calendrier, et qui se confessaient le parcourant ainsi depuis un an, me donnèrent beaucoup d'étonnement." Les coutumes peuvent avoir changé ; le soin à s'examiner, la sincérité des regrets et la plénitude des aveux sont encore les mêmes.

L'Eucharistie.—L'attrait pour le saint tribunal engendra celui de la Table sacrée. Comment parler de leur dévotion débordante pour la sainte communion, l'adoration du Très-Saint-Sacrement et l'assistance au Divin Sacrifice de la Messe ! Recourons encore aux témoignages autorisés. "J'ai eu le plaisir de voir une dizaine de mes bons sauvages s'approcher de la sainte table," écrit M. Payment, "avec des sentiments de piété qui feraient honneur aux fidèles élevés dans le sein de l'Eglise... Ceux qui ont été obligés de s'absenter des exercices pour se procurer des provisions, se sont bien promis de jeûner une autre année plutôt que de se priver d'une telle grâce. D'autres, attristés de ce que leurs fautes les empêchaient de participer à un si grand bonheur : "Ah ! mon père," dirent-ils, "dans l'autre mission que tu nous feras, nous te promettons que tu nous trouveras meilleurs qu'aujourd'hui ; et nous pourrions peut-être, nous aussi, devenir de bons communians." "Depuis cinq heures du matin," poursuit-il, "jusqu'à dix heures du soir, il y en avait toujours quelques-uns à la chapelle. Hors le temps du catéchisme qui durait sept heures par jour, et que je faisais dans la chapelle, on y entendait continuellement des voix de vingt à trente sauvages qui y adressaient leurs prières à Dieu avec un recueillement qui nous touchait sensiblement." "Un jour", rapporte M. Mauraull, "après la prière du soir, un petit sauvage de huit ans entra dans la chapelle tenant par la main son petit frère âgé de cinq ans seulement. Il s'avance au pied de l'autel et fait agenouiller devant lui son petit frère qui fait le signe de la croix, récite l'oraison dominicale, la salutation angélique et le symbole des Apôtres... Cela fait, le plus vieux s'agenouille à son tour et prie avec la plus édifiante dévotion ; puis, après avoir baisé tous respectueusement le plancher de la cha-

pelle, ils sortent en se tenant par la main et vont rejoindre leurs parents." "Après la procession" nous dit le P. Bourassa, "comme nous n'avions pas de tabernacle et qu'il fallait laisser le Saint-Sacrement exposé jusqu'à la messe du lendemain, j'invitai les sauvages à veiller pendant la nuit. Cette invitation, malgré la grande fatigue du jour, et surtout des jours précédents, fut reçue avec joie. Je leur conseillai de s'organiser de manière qu'il y eût toujours six personnes de garde ; ce qui fut exécuté ponctuellement. A l'entrée de la nuit, un détachement de jeunes gens vinrent nous demander s'ils pouvaient employer le temps, à chanter des cantiques. Sur notre réponse affirmative, ils se retirèrent contents et, jusqu'au lendemain matin, nous entendîmes ces fervents chrétiens chanter sans interruption les louanges de Dieu.

"A Wémontashing se trouve une fort jolie chapelle et un charmant autel avec tabernacle où le Saint-Sacrement peut être gardé convenablement tout le temps de la mission. Ce qui m'encourage beaucoup, c'est que les sauvages comprennent et apprécient l'avantage qu'ils ont de posséder Notre-Seigneur au milieu d'eux dans le sacrement de son amour... J'ai constaté, à ma grande consolation, que depuis quatre heures du matin jusqu'au soir bien tard, Notre-Seigneur avait constamment des adorateurs". A ce témoignage du P. Lebret, il faudrait joindre enfin les descriptions de la procession annuelle du T. Saint-Sacrement des P. P. Bourassa, Andrieux et Guèguen, et de M. Proulx. Et la sainte Messe ! "Une femme Attikamègue, interrogée par le P. Buteux, comment elle faisait parmi les bois pour suppléer à la Messe qu'elle n'entendait pas, répondit : "Je me persuade que je suis tantôt dans l'Eglise de Sillery, tantôt en celle des Hospitalières, une autre fois en celle des Ursulines et puis, en celle de Québec, avec les français, disant à Dieu que si j'étais présente en quelqu'un de ces lieux, j'assisterais à la messe par effet, comme j'y assiste par désir." Toute l'année, les Tête-de-Boule doivent avoir présente à l'imagination leur chère chapelle de Wémontashing où ils entendent spirituellement la messe de l'homme de la prière. Durant la mission, ils sont fidèles à y assister chaque matin ; en outre, ils font chanter et dire des messes nombreuses à

leurs intentions et pour le repos de l'âme de leurs chers disparus.

La Ste Vierge.—L'amour de Jésus-Hostie, et par suite, du Sacré-Coeur ne va pas sans la piété filiale envers la Très-Sainte Vierge. De fait, la dévotion à Marie fut toujours en très grand honneur chez les Attikamègues. "Ils chantent des cantiques à la Ste Vierge, l'*Ave Maris Stella*", récitent le chapelet en chantant le dernier "*Ave Maria*" de chaque dizaine", lisons-nous dans les relations. Le P. Buteux nous parle de "nombreuses guérisons qui ont été comme miraculeuses, par les prières que font ces bonnes gens avec leurs chapelets." "Leur dévotion", ajoute-t-il, "est grande à la Ste Vierge". Et ailleurs : "Il y a quelque temps," dit-il, "lorsque les chrétiens mouraient, on enterrait avec eux leur chapelet ; cette coutume se changea l'an passé en une plus sainte, à l'occasion d'une bonne chrétienne qui, en mourant donna son chapelet à un autre, le priant de le garder et de le dire pour elle au moins les jours de fête. Cette charité lui fut accordée et cette coutume a été introduite depuis ce temps-là." Après avoir décrit la première procession de la Ste Vierge à Wémontashing, le P. Lebreton ajoutait : "Cependant la foule venait encore une fois se presser dans le saint lieu, avide de contempler de plus près les traits vraiment aimables de la bonne Mère du Ciel, désormais admise sur un Trône auprès de l'autel de Jésus." Et quelques lignes plus bas : "Ce qui me consola beaucoup, ce fut de voir que tous, sans exception, avant de sortir de l'Eglise, allaient se prosterner devant l'image de Marie pour lui offrir une fervente prière. Ce fait ne prouve-t-il pas que l'âme a besoin d'une mère au Ciel." Le P. Guéguen ne parle pas autrement, après la superbe procession de 1869 : "Ces bons sauvages ont une dévotion particulière à la Mère de Dieu dont ils possèdent une belle statue ; tous se font un honneur de porter son scapulaire ; et vous seriez ravis de voir, à toutes les heures du jour, quelques-uns de ses enfants des bois en prière, aux pieds de Marie, lui exprimer leurs vœux et leurs désirs avec foi et confiance. . . . Le P. Lebreton vous a déjà décrit cette démonstration solennelle, quoique simple et naïve, de nos enfants des bois en l'honneur de la Reine des cieux.

Je me contenterai de vous dire que, depuis ce jour, les sauvages redoublèrent encore d'ardeur et d'assiduité pour se faire instruire, et rejouirent le coeur de leur missionnaire jusqu'à la fin."

Cette piété intense envers la Très Sainte Vierge n'est pas étonnante chez des sauvages convertis par les P. P. Jésuites qui ont consacré, dès le début, leurs missions de la Nouvelle-France à l'Immaculée Conception, et desservis, depuis près de trois quarts de siècles, par des religieux Oblats de Marie Immaculée. Notons aussi que la réduction des Trois-Rivières où les premiers néophytes embrassèrent la foi chrétienne, était alors, comme aujourd'hui, placée sous le haut patronage de l'Immaculée Vierge Marie.

Que dire de plus à la louange des Tête-de-Boule ?... Nous ferons ressortir, plus bas, leur soumission et leur attachement exemplaires à leurs missionnaires qu'ils ne consentiraient jamais à offenser volontairement. Concluons.

Désir du ciel.—"Ces bons chrétiens", m'affirmait leur missionnaire, "ont presque continuellement présente à l'esprit, la pensée de la mort et du ciel." J'y crois volontiers, et s'il nous était donné de scruter l'intime de leur âme, nous les surprendrions, sans doute, à se dire, comme leurs ancêtres glorieux : "Songeons qu'il faut mourir ! Songeons que demain nous pouvons mourir, et qu'il faut nous tenir prêts pour le terrible moment dont dépend toute une éternité de biens ou de maux, selon que nous aurons servi Dieu ou obéi au diable." Avant mon baptême, je n'étais jamais sans peur ; maintenant mon coeur est en assurance, n'importe que je sois prise, brûlée et mangée ; cela passé, je jouirai d'une vie qui ne passera jamais." "La terre n'a pas de prix ni de valeur, le ciel n'est pas beau, le soleil n'est pas luisant ni admirable ; ce que tu nous enseignes de la vie qui ne meurt jamais, est précieux, il est beau, il est admirable."

Et "si je suis un jour au ciel, comme je l'espère, je verrai tout le monde, et ce qui est encore plus beau que le monde :

en vérité, je soupire après cette maison éternelle et voudrais y pouvoir mener tous mes gens avec moi."

"Décidément," le St Esprit se plaît avec eux, il les enseigne hors du bruit des barreaux et des Louvres, et il les fait plus savants sans livres, que n'ont jamais été tous les Aristotes avec leurs grands volumes."





Les Amis du Sacré-Coeur.

Avant les Révélations de Paray-le-Monial

Sainte Marguerite de Cortone, 1227.

L'ILLUSTRE pénitente Marguerite de Cortone, nous raconte qu'un jour, Notre-Seigneur Jésus lui apparut crucifié ; et lui ouvrant la plaie de son côté, il lui fit voir dans cette caverne d'amour son Coeur.

A ce doux spectacle, le coeur de Marguerite-Marie, enflammé d'un nouveau désir de s'unir au Coeur de Jésus, aurait voulu sortir de sa poitrine et se portait avec effort vers le Coeur de Jésus. En ce moment il parut que son âme abandonnait son corps, et qu'étant entrée dans la plaie du côté que Notre-Seigneur lui ouvrait, elle ne vécut plus que dans le Coeur de cet aimable Sauveur.

Sainte Mechtilde, 1340

La bienheureuse Mechtilde était compagne de sainte Gertrude au monastère de Rodersdorf.

Une nuit, après Matines, elle vit Notre-Seigneur assis sur un trône ; et sur les marches de ce trône, il la fit asseoir ; et il l'invita à s'appuyer sur ses divines plaies.

Une autre fois, il imprima d'une manière ineffable son divin Coeur dans le coeur de sa servante.

Dans une violente douleur de tête, Jésus-Christ lui apparaît

et lui fait voir la plaie de son Coeur tout aimable, en l'invitant à y venir trouver le repos.

Elle raconte elle-même "qu'un jour le Fils de Dieu lui apparut tenant entre ses mains son propre Coeur, plus éclatant que le soleil, et jetant de tous côtés des rayons de lumière. "Ce fut pour lors, dit-elle, que cet aimable Sauveur me fit connaître que c'est de la plénitude de ce divin Coeur que sortent toutes les grâces que Dieu répand sans cesse sur les hommes, selon ce qu'ils en peuvent recevoir."

"Ma fille, lui dit-il une autre fois, dites à la personne pour laquelle vous me priez, que tout ce qu'elle désire elle doit le chercher dans mon Coeur. Qu'elle me demande tout dans ce Coeur, comme un enfant qui s'en va sans artifice de langage demander à son père ce qu'il désire."

Un mercredi de Pâques, à l'Introït de la messe qui commence par ces mots : *Venez, les bien-aimés de mon Père*, elle fut saisie d'un merveilleux transport, et s'adressant au céleste Epoux, elle lui dit avec ardeur : *O mon Bien-Aimé, si j'étais une de ces âmes bénies qui entendront un jour ces aimables paroles ? — Oui, vous en serez*, reprit le Fils de Dieu, *soyez-en très certaine. Et afin que vous n'en puissiez pas douter, je vous donne mon Coeur pour gage. Gardez-le bien jusqu'au jour où j'accomplirai ma promesse. Ce Coeur sera votre cité de refuge à l'heure de la mort.*

Il arriva un jour qu'après la sainte communion, comme elle était occupée à considérer l'amour de Dieu, elle vit le saint Epoux qui prenait son coeur, le pressait en ses divines mains et l'appliquait à son Coeur sacré pour n'en former qu'un des deux. Il lui fit entendre qu'il désirait infiniment d'attirer à lui tous les hommes, pour qu'ils ne fissent qu'un avec lui ; qu'il avait demandé pour eux cette grâce à son Père avant sa mort ; mais que bien peu de personnes se mettaient en peine de mettre à profit sa charité.

Ne croirait-on pas entendre les plaintes du Coeur adorable à la bienheureuse Marguerite-Marie ?

Il est donc bien vrai, comme l'a écrit le P. Canisius, que Mechtilde avait une dévotion toute particulière au Sacré-Coeur du Fils de Dieu. Et elle dit elle-même que s'il fallait écrire

toutes les faveurs et toutes les grâces qu'elle en a retirées, il n'y aurait aucun livre, quelque grand qu'il put être, qui fût capable de les contenir.

Je m'en tiendrai donc moi-même à ces citations relativement au Coeur de Jésus ; mais je ne puis résister au bonheur de saluer avec Mechtilde le Saint Coeur de Marie. "C'est à elle, dit un ancien biographe, que le Fils de Dieu déclara le prix du Coeur de sa très sainte Mère. "Vous saluerez, lui dit-il, le "Coeur de ma Mère comme le plus pur de tous les coeurs. "Vous le saluerez comme le plus humble, le plus dévot, le plus "ardent en amour, le plus pacifique, le plus patient, etc..." Il ne faut pas douter, continue le biographe, de la fidélité avec laquelle elle profita de cette instruction, et combien de fois elle a dû réciter un salut qu'elle avait appris d'un Maître si excellent."

Sainte Catherine de Sienne, 1347

De la famille de saint Benoît, passons à celle de saint Dominique, car tous les grands ordres religieux ont fourni leur contingent dans la garde vingt fois séculaire du Sacré-Coeur de Jésus.

C'est dans ce Coeur divin que sainte Catherine de Sienne a puisé le plus parfait éclat de ses vertus.

Un jour, c'est l'échange de son coeur contre celui de Jésus qui s'opère merveilleusement dans sa poitrine.

Un autre jour, ce sont les sacrés stigmates du Sauveur qui seront imprimés à ses pieds, à ses mains et à son côté. Et le Souverain Pontife Pie II, dans l'hymne qu'il composa pour l'office particulier de la sainte, n'hésite pas à lui dire : *Vous portez vous-même, admirable Vierge, l'empreinte de ces plaies sacrées du Sauveur qui vous fait répandre tant de larmes.*

Catherine venait d'approcher ses lèvres d'une plaie effrayante. La nuit suivante le Sauveur lui apparaît et lui dit : "Ma "chère fille, vous m'avez plu d'une manière particulière lorsque, par un mépris souverain de votre corps, vous l'avez généreusement foulé aux pieds, accomplissant avec une charité "merveilleuse ce qu'il y a de plus rebutant. Et de sa main "divine, courbant avec bonté la tête de Catherine vers son

“adorable côté, il ajouta : Buvez et goûtez ma très chère “fille, vous allez sentir dans votre âme une si grande suavité, “qu’elle rejaillira même sur ce corps que vous avez tant mal-
“traité pour mon amour.”

Est-il possible de rendre d’une manière plus expressive les suavités de l’aimable dévotion au Sacré-Coeur.

Un jour qu’elle demandait au Sauveur pourquoi il avait voulu que son sacré côté fut ouvert après sa mort, et que le sang en coulât avec tant d’abondance, elle reçut cette réponse : “Ce que je me suis principalement proposé dans l’ouverture “de mon côté, c’est de manifester aux hommes le secret de “mon Coeur, afin qu’ils comprissent que mon amour est plus “grand encore que les signes que je leur en donne, puisqu’en “souffrant pour eux une peine bornée, je les aime d’un amour infini.”

Or, un jour le Seigneur lui adresse cette question : *Qui préférez-vous, Catherine, de vous ou de moi ?* Elle se mit à pleurer et répondit humblement : *Seigneur, vous savez ce que je veux et ce que je préfère ; je n’ai pas d’autre volonté que la vôtre, pas d’autre coeur que le vôtre.*

L’un de ses confesseurs témoigne que le Sauveur l’introduisait quelquefois dans son coeur adorable, et là se plaisait à l’instruire des plus hauts mystères de la religion. Elle nous enseigne à son tour, que “l’un des moyens les plus heureux “pour se soustraire au souffle impur des passions, c’est de se “cacher par la méditation dans les plaies sacrées du Sauveur, “et de se plonger avec amour dans les flots du sang que ce “maître adorable a répandus pour nous.”

Elever l’âme et la purifier, n’est-ce pas là le but le plus excellent de la dévotion au Coeur de Jésus ?



LES 24 PREMIERS CONGRES EUCCHARISTIQUES

1o *Lille*, 1881, sous la présidence, pendant la vacance du siège de Cambrai, de Mgr Monnier, évêque de Lydda.

2o *Avignon*, 1882, Mgr Hasley, archevêque d'Avignon.

3o *Liège*, 1883, Mgr Duquesnay, archevêque de Cambrai, Président du Comité permanent des Congrès Eucharistiques.

4o *Fribourg*, 1885, Mgr Mermillod, évêque de Lausanne et Genève, Président du Comité permanent des Congrès Eucharistiques.

5o *Toulouse*, 1886, S. Em. le Cardinal Desprez, archevêque de Toulouse.

6o *Paris*, 1888, S. Em. le Cardinal Richard, archevêque de Paris.

7o *Anvers*, 1890, S. Em. le Cardinal Goossens, archevêque de Malines.

8o *Jérusalem*, 1893, S. Em. le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims.

9o *Reims*, 1894, S. Em. le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims.

10o *Paray-le-Monial*, 1897, S. Em. le Cardinal Perraud, évêque d'Autun.

11o *Bruxelles*, 1898, S. Em. le Cardinal Goossens, archevêque de Malines.

12o *Lourdes*, 1899, S. Em. le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims, Légat du Saint-Siège.

13o *Angers*, 1900, Mgr Rumeau évêque d'Angers.

- 14o *Namur*, 1902, S. Em. le Cardinal Goossens, archevêque de Malines.
15o *Argoulême*, 1904, S. Em. le Cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux.
16o *Rome*, 1905, S. Em. le Cardinal Respighi.
17o *Tournai*, 1906, S. Em. le Cardinal Vannutelli.
18o *Metz*, 1907, S. Em. le Cardinal Vannutelli.
19o *Londres*, 1908, S. Em. le Cardinal Vannutelli.
20o *Cologne*, 1909, S. Em. le Cardinal Vannutelli.
21o *Montréal*, 1910, S. Em. le Cardinal Vannutelli.
22o *Madrid*, 1911, S. Em. le Cardinal Aguirre, archevêque de Tolède, Légat de S. S. le Pape Pie X.
23o *Vienne*, 1912, S. Em. le Cardinal Van Rossum.
24o *Malte*, 1913, S. Em. le Cardinal Ferrata.
1914 : 25o Congrès, LOURDES.
-

Sous la Côte

C'est comme un nid fait dans les herbes.
Du seuil de la vieille maison,
A travers des arbres superbes,
On voit miroiter l'horizon.

Du logis que le chaume couvre,
Sous la côte, à l'abri du vent,
Tous les matins la porte s'ouvre
En face du soleil levant.

Les premiers rayons qui paraissent
Disent bonjour à la maison,
Et de leurs lèvres d'or caressent
Les marguerites du gazon.

Petit herbage, étroit domaine,
Enclos béni du Dieu vivant,
La créature s'y promène
Sous la côte à l'abri du vent.

Une source coule et murmure
Près de la haie, à fleur de sol ;
Un gros pommier de sa ramure
Fait à la source un parasol.

L'oiseau du pays perche et couve
A l'aise dans le gros pommier ;
Ici l'hirondelle retrouve
Son nid d'antan sous le larmier,

Des moucherons de toute espèce
Et des insectes familiers,
Qui dans l'air chaud et l'herbe épaisse
Viennent s'ébattre par milliers.

Dans le sein de cette chaumière
Et sous ces feuillages épais,
La Vie entre avec la Lumière,
Avec l'Ombre descend la Paix.

O Destin que tout bas j'envie !
Doucement, au fond de ce nid,
Reposent, au soir de la vie,
Des coeurs qu'un tendre amour unit.

L'homme et la femme ont le même âge,
Pas chancelants et blancs cheveux,
Mais ce serait vraiment dommage
Qu'ils ne fussent pas aussi vieux.

Ils portent le poids et le nombre
Des jours passés avec fierté :
Pas un de ces jours n'a mis d'ombre
Au ciel de leur fidélité.

Qu'importe la date lointaine ?
Les serments ne vieillissent pas.
Les vieux ont fait leur cinquantaine
Et, fidèles jusqu'au trépas,

Devant les petits de leur race,
En défiant le démenti,
Ont regardé l'autel en face
Comme gens qui n'ont point menti.

Puis, revenus dans leur demeure,
Sous la côte, à l'abri du vent,
Ils attendent la dernière heure
En face du soleil levant.

Et vers la Fortune qui passe
Ils regardent les gens courir,
En sachant ce qu'il faut d'espace
Pour aimer, prier et mourir.

PAUL HAREL.

LE CHEMIN DE LA CROIX

Nos bienfaiteurs pourront voir ci-contre un fac-similé des Stations de notre *Chemin de la Croix*.

Un bon nombre de ces stations ont été retenues par les souscripteurs qui se réservent d'en payer tous les frais ; chacune de ces stations sera érigée au nom de celui qui l'aura choisie.

Ont été réservées :

La première Station : Jésus condamné à mort.

La quatrième Station : Rencontre de Jésus avec sa mère.

La sixième Station : Véronique essuyant la face de Jésus.

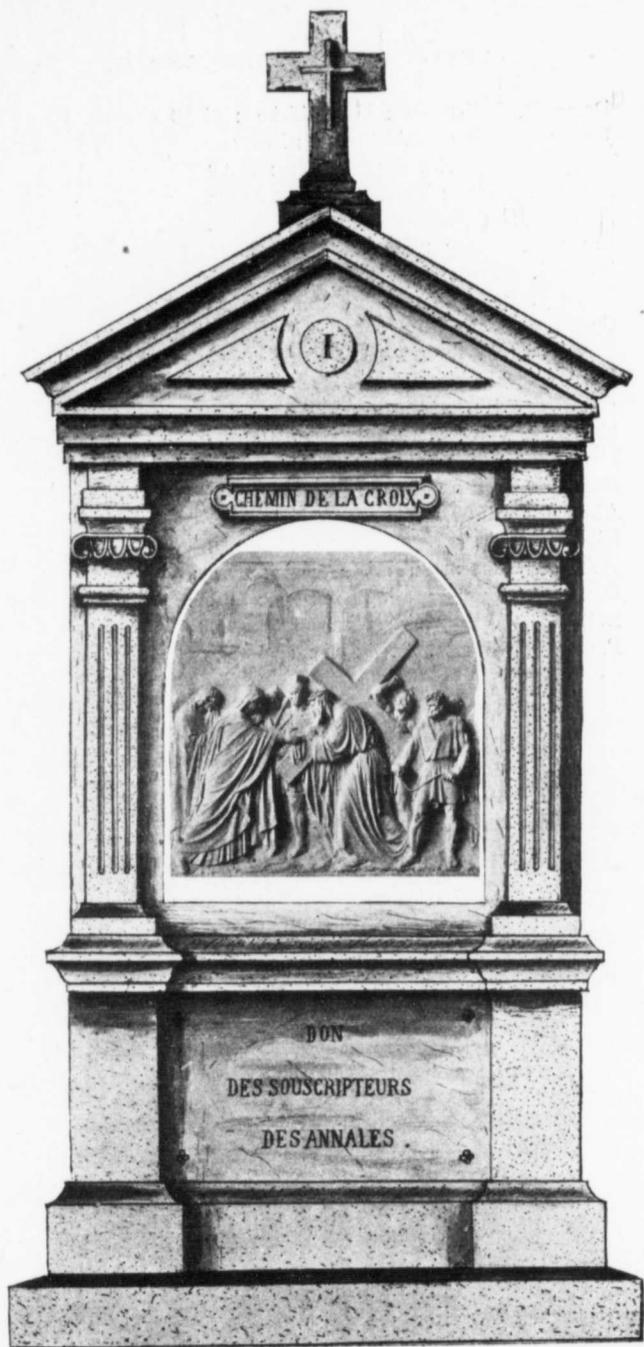
La dixième Station : Jésus dépouillé de ses vêtements.

La douzième Station : Jésus meurt sur la Croix.

La treizième Station : Jésus remis dans les bras de sa mère.

Voici la liste des souscriptions reçues du 25 Mars au 25 Avril :

Dame H. G. : Lalemant : 35 cts
Dame Jos. Bretent : Tilly Road : 50cts
Dame Jos. Béland : Lac à la Tortue : 25 cts
Anonymes : 65 cts
Alexis Dandeneau : Winterburn : 50 cts
Dame Th. Samson : Berlin : \$1.00
Dame A. Degrâce : Maria : 25 cts
Dame Jos. Matte : St Alban : 50cts
Dame V. Groleau : Montréal : 50cts
Madeleine Richard : Boishébert : 55 cts
Abonné : 25 cts
Philippe Loranger : Cap de la Madeleine : \$5.00
Dame Isaac Fafard : Cap de la Madeleine : 50 cts
Mde L. Boulay : Sayabec : 25 cts
Abonnés : St Johnsbury : 25 cts
Dame A. M. : St Maurice : 50 cts
Dame M. Drouin : Montréal : \$2.00
Dame U. Dubord : Escanaba : 25 cts
Francis Arcand : St Marc des Carrières : \$5.00
Napoléon Couture : St Ferdinand : \$1.00
Abonnée : St Nicolas : 50. cts
Dame Samuel Cusson : St Simon : \$1.00
Laurent Lord : Grand'Mère : \$1.00
Delle E. Ch. : St Tite : 50 cts



Dame O. Bellemare : Yamachiche : \$1.00
Joseph Bédard : St Ambroise : 50 cts
Dame Jos. Duval : Southbridge : \$1.00
Dame C. Jutras : Trois-Rivières : 25 cts
Abonnés : St Narcisse : 35 cts
Dame M. Lemay : Ste Flore : \$1.00
Dame J. Marchand : Escanaba : \$7.00
Dame J. P. Casabon : Les Piles : 25cts
Cyrille de Bellefeuille : Québec : 50 cts
Dame Vve A. St Pierre : Cap de la Madeleine : \$1.00
Enfant de Marie : Grand'Mère : 50 cts
Ph. Richard : Latulippe : 50 cts
M. Agnès Cyr : Ste Monique : \$1.00
Dame Emile Beauchesne : St Léonard : 25 cts
Dame Hens. Brouillette : St Adelphe : 25 cts
Abonné : \$10.00
Divers : 35 cts
Philomène Parenteau : Montréal : 25 cts
Dame N. Fournier : Montmagny : 50 cts
Delle M. A. Boucher : Turenne : \$1.00
Paul Michaud : N. D. du Lac : 50 cts.



Association de la Presse Mariale.

Liste, par ordre alphabétique, des périodiques qui ont adhéré à l'Association et en ont observé les statuts :

1. *Annales de Notre-Dame de Behuard* (Maine-et-Loire), paraissant tous les mois, in-80, prix, 2 francs ; directeur, M. l'abbé Grangereau.

2. *Les Annales de Notre-Dame de la Délivrance*, revue vue mensuelle, in-80, prix, 3 francs ; directeur, M. Lelièvre, supérieur des chapelains de Notre-Dame de la Délivrance (Calvados).

3. *Annales de Notre-Dame des Enfants*, revue mensuelle, in-80, prix, 3 francs ; directeur, M. Breton, curé de Château-neuf-sur-Cher (Cher).

4. *Annales de Notre-Dame du Laus*, revue mensuelle, prix, 2 francs ; directeur M. Ricard, supérieur des Missionnaires à Notre-Dame du Laus (Hautes-Alpes).

5. *Annales de Notre-Dame de la Paix*, revue mensuelle in-12 ; prix, 3 francs ; directeur, M. Boissey, curé de Beauchêne (Orne).

6. *Annales de Notre-Dame de Pontmain*, paraissant chaque mois, in-80, prix, 3 francs ; directeur, M. l'abbé Bouvet, à Pontmain (Mayenne).

7. *Annales du T. S. Rosaire*, revue mensuelle in-8 ; prix 2 francs. 50 pour le Canada, étranger : 3 francs : Directeur : R. P. A. Faure, O. M. I., Cap de la Madeleine P. Qué, Canada.

8. *L'Apostolat des Enfants de Marie*, revue mensuelle, in-8o, prix, 3 francs ; directeur, M. F. Tronche, curé de Saint-Andiol (Bouches-du-Rhône).

9. *Bulletin de Notre-Dame de l'Etang*, revue mensuelle, prix, 2 francs ; directeur, M. Henri Ballet, curé de Velars-sur-Ouche (Côte-d'Or).

10. *La Couronne de S. Joseph*, protecteur des âmes du Purgatoire, paraissant tous les mois, in-8o, prix, 3 francs ; directeur, M. le curé de Larocheport, par Nolay (Côte-d'Or).

11. *La Croisade Mariale*, revue mensuelle in-8o, prix, 1 fr. 50 ; directeur, M. le Curé de l'Immaculée-Conception, à Toulouse, (Haute-Garonne).

12. *L'Echo de Lourdes* au Bouxhay, in-8o, prix, 1 franc ; directeur, Dom P. Isaac, chanoine régulier de Latran, à Bressoux-les-Liège, Belgique.

13. *L'Idéal*, revue mensuelle d'études apologetiques religieuses et sociales, in-8o, prix, 4 francs ; directeur, M. l'abbé S. Coubé, 29, rue Chevert, Paris-7e.

14. *Le Lys de Notre-Dame*, paraissant à Josselin (Morbihan) ; prix, 1 franc ; directeur, M. l'abbé Picard, aumônier de l'Hôpital, à Josselin.

15. *Le Messager de Marie Immaculée*, paraissant tous les mois, in-8o, prix, 2 fr., ; directeur, M. Léon Baraton, 1, rue du Pont-Neuf, Poitiers (Vienne).

16. *Le Messager de Marie, Reine des coeurs*, revue mensuelle illustrée, in-8o ; directeur, M. Joseph Kalen. Eastview, Ontario, Canada.

17. *Le Messager de la Très Sainte Vierge*, in-8o illustré, paraissant tous les mois, prix, 3 francs ; directeur, R. P. M. Lépicier, servite, 29, rue Washington, Bruxelles (Belgique).

18. *Le Pèlerin du Nord*, organe des pèlerinages, paraissant tous les mois, in-8o illustrés, prix, 1 franc ; directeur, M. Du Bois, curé de Saint-Benoît Labre, à Lille (Nord).

19. *Le Petit Missionnaire de S. Joseph*, paraissant tous les mois, in-12, prix, 2 fr. 50 ; directeur, M. Fontanille, 25, rue des Tables, Le Puy-en-Velay (Haute-Loire).

20. *El Propagador de la Dévotion à San José*, organe officiel bi-mensuel du Temple Expiatoire de la Sainte Famille,

organe grand in-8o, publié à Barcelone sous le patronage de Mgr l'Évêque, calle de la Princesa, 8, prix, 3 pesetas pour l'Espagne, 5 pour les autres pays ; directeur, M. Herederos de la Viuda Pla.

21. *Le Propagateur des Trois Ave Maria*, revue mensuelle in-8o, prix, 1 franc ; directeur, R. P. Jean-Baptiste, 14, rue Pierre-de-Blois, Blois (Loir-et-Cher).

22. *Le Règne de Jésus par Marie*, organe de la doctrine spirituelle et des oeuvres du B. Louis-Marie Grignion de Montfort, revue mensuelle, grand in-8o, illustrée, prix, 3 frcs ; directeur, M. Leroux, à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée).

23. *Revista de las Hijas de Maria*, même adresse, même prix et même directeur que pour *El Propagador*.

24. *La Revue de Marie*, in-8o, bi-mensuelle, prix, 5 francs ; directrice, Mme R. Ollivry, 16, rue Ambrose, Rose-Hill (Ile Maurice).

25. *Revue Mariale*, organe officiel des Congrès marials internationaux et de l'Association de la Presse Mariale, paraissant tous les samedis, in-4o illustré, prix, 6 francs ; directeur, Mgr P. Bauron, protonotaire apostolique, 30, rue de Dijon, à Lyon.



**Il est rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire est envoyé
aux " ANNALES DU T. S. ROSAIRE.
Nous ne vendons pas les livres que nous annonçons.**

REVUE CANADIENNE : Sommaire du mois d'Avril 1914.

Armand Chossegras : Joyeux habitant (poésie).—Hé̄nri Jeannotte : La révision de la Vulgate.—Jacques Viger : Lettres à Mme Viger (2ème article).—Edmond Chartier : La Colonie du rapatriement.—J. C. Chapais : Les chandelles d'autrefois.—Emile Chartier : Mouvement des idées.—Jean Flahaut : Echo des sciences.—Thomas Chapais : A travers les faits et les oeuvres.

Abonnement : \$3.00 par année. 471 LaGauchetière Ouest, Montréal.

* * *

BULLETIN DU PARLER FRANÇAIS : Sommaire de Mars 1914.—

A. T. Charron : La langue française en Ontario.—A. D. : Au service des intérêts français.—Livres—Notes—Lexique.

* * *

BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES : Sommaire de Mars 1914.—E. Z. Massicotte : Inventaire des cartes et plans de Montréal.—Les lettres de Jacques Viger.—Bibliographie.—Questions et réponses.

Abonnement : \$2.00 par année ; Beauceville, Québec.

C'est faire une oeuvre nationale que de s'abonner et de propager le Bulletin des Recherches Historiques.

* * *

LES PREMIERS PAS VERS LE CIEL, instructions, réflexions et prières pour les enfants, par le R. P. Isidore Hopfner, S. J. Avignon, Aubanel Frères, 20 cts.

Les Premiers Pas vers le Ciel ne s'adressent pas seulement aux enfants, pour leur servir de guide dans les diverses circonstances de leur vie, ils constituent aussi un manuel parfait de la Foi, réunissant, sous la forme d'un dialogue entre Jésus et l'Enfant, tout ce qui a trait à l'éducation religieuse. Ce petit volume indique ce qu'il est nécessaire de faire et ce qu'il faut éviter pour assurer le salut de son âme, à toutes les époques de la vie.

* * *

LA PIÉTÉ ECLAIRÉE, directoire spirituel pour personnes instruites, par le R. P. Ramon Ruiz Amado, S. J.—Avignon, Aubanel Frères, 50 cts.

Il ne suffit pas de croire, il faut aussi connaître les raisons que nous ordonnent la croyance. C'est pour développer largement ces raisons que le R. P. Ramon Ruiz Amado a écrit *La Piété Eclairée*. Son ouvrage aborde l'un après l'autre chacun des articles de Foi, il en explique l'origine première, les bases, les passages des textes sacrés y relatifs, etc.

Un monde de faits nouveaux se révèle à celui qui, jusque là, n'a pratiqué qu'une Religion superficielle, sans en approfondir les détails, sans en découvrir les splendeurs.

* * *

NEUVAINES EN L'HONNEUR DE LA BIENHEUREUSE JEANNE D'ARC, par l'Abbé L. P. Gerson, curé de Villers-Semeuse. 25 cts, chez Aubanel.

M. l'Abbé Gerson ne pouvait proposer aux jeunes filles françaises un meilleur modèle à suivre, pour la pratique de toutes les vertus, que la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

Vertueuse, la glorieuse Pucelle le fut au plus haut degré, on chercherait vainement, dans toute sa vie, pourtant si fouillée par les annalistes, un seul acte qui soit une imperfection.

Chacun des jours de la *Neuvaine* que nous présente M. l'Abbé Gerson, montre Jeanne d'Arc remplissant un de ses devoirs de la façon la plus parfaite et la plus méritoire.

* * *

MGR J. TISSIER : La Langue des Femmes—un Vol. de 350 pages :
prix : 70 cents : en vente à La Librairie Garneau, à Québec.

L'éloquent évêque de Châlons vient de publier un nouveau
volume de conférences qui sera le bienvenu auprès de nos lec-
teurs, surtout auprès du clergé.

C'est une psychologie féminine que l'auteur a esquissée, et il
lui a donné un organe, *la langue*. Et l'auteur expose, même
avec quelque pointe de malice, combien *la langue des femmes*
est indiscreète, légère, égoïste, vaniteuse, exagérée, jalouse etc etc..





Prières et Actions de Graces

AVIS IMPORTANT :—Les personnes qui désirent la publication de leurs actions de grâces sont priées de les écrire sur une feuille séparée, et de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

Off. 50 cts pour messe, remerciement d'un soulagement d'un mal d'oreilles à mon bébé.—Beauceville : Off. 25 cts pour lampes en actions de grâces de deux grandes grâces obtenues.—Dame O.—Ste Agathe des Monts : Off. \$3.00, promesse faite à N. D. du Cap pour faveur obtenue dans les grandes souffrances d'un rhumatisme sciatique.—Dame I. Guindon.—Cobalt : Off. \$1.00 pour messes basses et grands remerciements pour grâce obtenue.—Ph. Paquette.—Ste Anne la Pérade : Off. \$1.00 pour le Chemin de la Croix, actions de grâces de guérison obtenue.—Abonnée.—Avignon : Eloigné du médecin de 15 milles j'ai obtenu pour ma fille en danger une heureuse maladie en me recommandant à la Sainte Vierge et en promettant de publier.—St Etienne : Mille remerciements à Notre Dame du Rosaire pour deux faveurs obtenues et je demande de continuer sa protection.—Une abonnée.—St Valentin : Mes remerciements à N. Dame du Rosaire pour m'avoir obtenu la guérison d'un mal d'une main après promesse de cinquante centins pour messe perpétuelle, et aussi cinquante centins pour faveurs obtenues.—Une abonnée.—St Prosper : Je remercie Notre Dame du Rosaire pour m'avoir obtenu une grâce, que je lui ai demandée en promettant une messe basse. Donc, je vous envoie 50 cts en mandat de poste, vous le ferez inscrire dans les Annales.—Dame T. Massicotte.—Central Falls : S'il vous plaît de faire inscrire dans vos Annales la guérison de mon amie, obtenue avec promesse de faire publier.—Une abonnée.—Ste Flore : Off. 25 cts. Mille remerciements à N. D. du Rosaire pour faveur obtenue après promesse de publier dans vos Annales.—Abonnée.—Dame J. B. Dupont.—Vous trouverez ci-inclus 50 cts pour messe basse et 25 cts pour

les stations, pour faveurs obtenues après promesse de faire publier.— Une enfant de Marie.—Montréal : Je vous envoie la somme de \$3.00 pour une grand'messe en remerciement à N. Dame du Rosaire pour faveur obtenue et aussi 10 cts pour promesse de publier dans les Annales et je prie la Sainte Vierge de m'obtenir de nouvelles grâces.— Une enfant de Marie.—St Michel Bellechasse : Je remplis ma promesse en faisant publier deux faveurs obtenues par N. D. du Rosaire.—Une abonnée.—Béarn : J'envoie \$1.00 pour faire brûler des lampes à Notre-Dame du St Rosaire pour la guérison de mon mari d'une inflammation de poumons et de plusieurs grâces obtenues et je demande à Notre Dame de continuer la guérison de mon mari.—Dame O. G.—Montmagny : Ci-inclus 50 cts pour faveurs, après promesse de publier.—Une abonnée.—Trois-Rivières : Reconnaissance à Notre-Dame du T. S. Rosaire pour une guérison de ma santé après promesse de \$1.00 pour le Chemin de Croix.—Une abonnée.—Trois-Rivières : Veuillez inscrire dans vos Annales : 50 cts en remerciements à Notre-Dame du Cap pour un emploi obtenu avec promesse de faire publier.—Une abonnée.—Cap de la Magdeleine : S'il vous plaît d'inscrire dans vos Annales : remerciement à Notre Dame du Cap pour deux grâces obtenues.—Montréal : Une personne remercie N. D. du Très Saint Rosaire pour avoir obtenu un changement dans son mari ivrogne et qui faisait la désolation de sa famille ; après neuvaine à N. D. du Rosaire et promesse de faire publier dans vos Annales.—St Hyacinthe : Grand merci à Notre Dame du Rosaire pour guérison obtenue ; promesse \$1.00, ci-inclus.—A. E. L.—Cap de la Madeleine : Off. \$1.00 pour deux abonnements aux Annales, pour nous avoir préservés de la picote.—Dame A. Morin.—Ancienne Lorette : Off. 50 cts pour le Chemin de la Croix, avec grands remerciements à N. D. du T. S. Rosaire pour avoir été préservé de maladie grave par l'usage des roses bénites.—Beauport : Merci pour plusieurs grâces accordées après promesse de publier.—R. A. Clouet.—Almaville : Mille remerciements à N. D. du Rosaire pour grâce obtenue, après promesse d'un rosaire et de faire brûler deux cierges.—Dame H. Lambert.—St Gabriel : Très inquiète au sujet de ma santé, j'ai promis insertion dans les Annales, et je suis bien.—St Sulpice : Off. 50 cts pour faveur obtenue.—Abonnée.—West Wichham : Off. 50 cts en actions de grâces à N. D. du Rosaire pour faveur obtenue.—Dame A. Caya.—Arthabaskaville : Mes remerciements à St Gérard Majella pour avoir obtenu ma guérison.—Dame A. Biron.—Manchester : Mes remerciements pour grandes faveurs obtenues au-delà de toute espérance.—Abonnée.—Ste Angèle de Laval : Off. \$3.00 pour grand-messe pour avoir réussi dans nos entreprises.—Dame D. Pépin.—St Wenceslas : Veuillez remercier N. D. du Rosaire qui nous a aidées à régler une affaire malaisée.—Hull : Mille remerciements à N. D. du Cap pour faveur obtenue, et demande de nombreuses faveurs.—R. B.—Limoulu : Off. 50 cts, remerciements à N. D. du

Cap pour grande faveur obtenue par son intercession.—M. Tremblay.
—Ste Gertrude : Grands remerciements pour faveur obtenues.—A. Deshaies.—Actions de grâces pour faveurs obtenues après promesse de publier.—C. M.—Escoumains : Avec mon abonnement j'envoie \$2.00 pour avoir obtenu une guérison.—Gentilly : Je m'en vais vous envoyer 50 cts pour faveur obtenue et je demande à la Ste Vierge de prier pour nous autres.—Québec : Je vous envoie 50 cts pour le chemin de Croix pour guérison obtenue.—Un petit Québécois de 4 ans. A. B.—St Paul de Chester : Mille remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour la guérison d'un cheval après avoir promis une piastre pour les stations du Saint Rosaire et avoir invoqué Saint Benoît et mis sa médaille au cou.—Deschambault : Ci-inclus \$1.00 et 25 cts pour faveur obtenue de Notre-Dame du T. S. Rosaire avec promesse de faire publier dans les Annales.—Dame E. Mayrand.—Québec : Vous recevrez par la malle un petit paquet enregistré contenant une chaîne d'or, laquelle j'envoie comme don pour accomplir ma promesse envers N. D. du Cap qui m'a obtenu l'insigne faveur de suivre ma vocation à la vie religieuse en dépit des obstacles humainement insurmontables qui s'y opposaient. Grâce en soient à jamais rendues à Dieu et reconnaissance à Marie Immaculée.—St Jacques Parisville : Je remercie de tout mon coeur Notre Dame du Très S. Rosaire pour la guérison d'une malade, avec promesse de faire inscrire dans les Annales, et plusieurs autres grâces obtenues et d'autres grâces que je sollicite encore.—Une abonnée.—Saint Maurice : Mille remerciements à la Reine du Très S. Rosaire pour une faveur obtenue. J'en demande encore de nouvelles.—Une abonnée.—St Luc : Je vous envoie 50 cts pour une basse messe pour les âmes du purgatoire en reconnaissance à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour une faveur obtenue, j'implore de nouveau cette bonne mère de m'accorder une faveur importante.—Une abonnée.—Waterbury : Je viens remplir une promesse que j'ai fait, de faire inscrire dans les Annales du Très Saint Rosaire si j'obtenais ma guérison d'un mal d'yeux, je vous prie de remercier avec moi Notre Dame du Rosaire.—Aston Station : Mille remerciements à N. D. du T. S. Rosaire pour le règlement d'une affaire importante avec promesse de dix centins pour le Chemin de la Croix et d'insertion.—Abonnée.—Mon mari ayant été malade nous avons tourné nos regards vers cette bonne Mère et St Joseph avec promesse de cinquante centins pour le Sanctuaire, et sa santé s'est améliorée et nous les supplions de nous continuer leur protection dans nos besoins avec mille remerciements.—Abonnés.—Maniwaki : Je remercie Notre Dame du Cap de m'avoir guéri d'un battement de coeur et je vous demande pardon ma bonne Mère d'avoir retarder pour vous remercier et j'envoie 5 cts pour lampe pour une autre faveur obtenue.—Dame J. D.—Trois-Rivières : Veuillez publier ma reconnaissance à N. D. du Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession.—Une abonnée.—St Wenceslas : Off.

10 cts pour faveur obtenue.—D. F.—Dame Xavier Blais, off. \$1.00 en reconnaissance d'une heureuse délivrance, dame Edwidge Lapointe offre des remerciements pour son garçon, et dame Médéric Frigon remercie grandement N. D. du Rosaire pour la guérison de son bébé qui s'était brûlé les deux pieds.—Trois-Rivières : Off. 50 cts aux Stations pour position obtenue.—J. D.—Hubbell : Off. 50 cts en remerciements d'une heureuse maladie.—Dame S. Marcotte.—Normandin : Mes remerciements pour avoir pu réparer notre aqueduc.—Abonné.—Off. 25 cts pour faveurs obtenues.—Dame L. E. R.—Mille fois merci à Notre Dame du Rosaire pour une grande faveur obtenue après promesse de faire brûler un cierge et \$1.00 pour le Chemin de la Croix aussi promesse de faire publier.—Une abonnée.—Batiscan : Je vous envoie 25 centins que j'ai promis à Notre Dame du T. Saint Rosaire pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier et je demande à cette bonne Mère de bien vouloir m'accorder de nouvelles faveurs.—Une enfant de Marie.—Mont-Carmel : Vous trouverez ci-inclus 50 cents pour basse messe pour faveur obtenue.—Veuillez s'il vous plaît publier dans vos Annales.—H. M.—St Maurice : Amour et reconnaissance à Notre Dame du Rosaire pour la guérison d'un mal d'yeux par l'application de l'eau de roses bénites et promesse de faire publier dans les Annales.—Ephrem Lanouette.—Précieux Sang : Je remercie la bonne Vierge du Cap de m'avoir obtenu une grande grâce, après lui avoir promis un pèlerinage à Notre Dame du Cap et l'abonnement aux Annales pendant un an.—Je demande aussi plusieurs grâces importantes.—Dame A. Rhéault.—St Gérard : J'envoie \$2.00 comme actions de grâce pour faveur obtenue après cette promesse.—St Narcisse : Veuillez s. v. p. inscrire dans vos Annales mille remerciements à la T. Ste Vierge pour faveurs obtenues par son intercession et promesse de publier. Actions de grâces à St Antoine.—Une enfant de Marie.—Trois-Rivières : J'envoie une piastre pour le Chemin de la Croix, dame veuve Denis Aubichon pour une faveur obtenu, vous le ferez paraître dans les Annales.—Howley : Off. 50 cts en remerciements à N. D. du St Rosaire et à St François-Xavier pour une guérison obtenue, après avoir promis de le faire publier dans vos Annales.—Dame Charles Provost.—Lauzon : Mille remerciements à notre bonne mère du ciel et St Gérard après promesse de faire publier et 50 cts pour les stations pour une heureuse maladie.—Québec : Je vous envoie cinquante centins que j'avais promise pour une abonnement à vos Annales Notre Dame du St Rosaire pour la guérison de ma petite fille dangereusement malade avec promesse de faire publier.—Dame Vve Simon Morin.—Beauceville : Off. \$1.00 pour messes basses pour grâce obtenue.—Dame A. N.—Deschambault : Off. 25 cts en actions de grâces d'une guérison obtenue.—Dame H. Gauthier.—St Alexandre : Après promesse de \$1.00 au Chemin de la Croix j'ai obtenu la guérison de mon garçon attaqué de méningite que les médecin déclarait mortelle.—Dame Jos. Landry.—Grand-Mère : Off. 25

cts pour publier ma guérison d'une maladie d'intestin.—H. Leblanc.—Cap de la Madeleine : Remerciements à N. D. du Rosaire pour différentes grâces obtenues après promesse d'une messe et de publication.—Off. 50 cts pour messe, pour avoir été préservée d'une opération de l'appendicite.—St Tite : Off. 25 cts pour faveur obtenue.—J. O. G.—Remerciements de ce que mon mari m'est revenu à moi ; aussi 25 cts d'offrande pour faveurs obtenues.—Veuillez acquitter ma dette de reconnaissance en publiant mes actions de grâces pour faveurs obtenues.—Sherbrooke : Veuillez publier mes remerciements pour des guérisons et faveurs obtenues.—Belfield : Off. 10 cts en remerciement de faveur obtenue.—Abonnée.—New-Hall : Off. 25 cts pour remerciement de meilleure santé à un enfant bien malade.—Dame M. Lamarche.—Montalembert : Off. 10 cts pour publier mes remerciements pour guérison d'un mal d'yeux.—Dame A. Gervais.—Trois-Rivières : Off. \$1.00 pour messes basses pour guérison obtenue.—Dame N. A. Lizotte.—St Narcisse : Mille remerciements à N. Dame du T. S. Rosaire et à Ste Marguerite pour plusieurs faveurs obtenues après promesse de faire publier dans vos Annales et de donner une piastre pour messes.—Une abonnée.—St Ferdinand : Inclus deux piastres de messes pour les âmes du purgatoire, en reconnaissance d'une faveur obtenue.—Mde L. I. Fréchette.—St Théophile du Lac : J'avais promis à la Ste Vierge que si elle guérissait la vache de mon frère, je le ferais inscrire dans les Annales, je m'acquitte de ma promesse ayant été exaucée. Merci à cette bonne mère, inclus 50 centins pour une messe pour une âme défunte.—St Barnabé : Hommage et reconnaissance à Notre Dame du T. S. Rosaire pour avoir obtenu mon diplôme, après promesse de faire publier dans vos Annales.—R. G.—St Thuribe : Veuillez s'il vous plaît publier mes remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire et à Notre Dame du Perpétuel Secours, pour guérison obtenue d'une paralysie à la bouche après m'avoir fait extraire des dents.—Une abonnée.—St Guillaume d'Upton : Je viens remercier Notre Dame du Cap pour une guérison obtenue après promesse de faire publier dans les Annales du T. S. Rosaire, je lui demande une autre faveur ardemment désirée que ceux qui liront ceci me disent un Ave Maria pour que je sois exaucée.—Mde Amable Chevrefils.—Brosseau : Veuillez publier dans les Annales deux faveurs obtenues avec promesse de publier et off. \$1.00 en reconnaissance.—Mde J. B. Brosseau.—Bécancourt : Je vous envoie 50 centins pour remercier Notre Dame du Saint Rosaire pour une grâce obtenue avec promesse de la faire publier dans vos Annales.—Dame E. B.—Saint Tite : S'il vous plaît, de faire inscrire dans vos Annales : Remerciements à Notre Dame du St Rosaire pour guérison obtenue.—Une abonnée.—La Pointe du Lac : S'il vous plaît de faire publier dans les Annales du T. S. Rosaire. Nos sincères remerciements au Sacré-Coeur de Jésus, à la Ste Vierge, St Joseph et St Antoine pour plusieurs grâces obtenues après la promesse de faire

publier dans les Annales et d'une offrande de 10 cts pour faire brûler des lumières devant Notre Dame du T. S. Rosaire.—Une abonnée.—Berlin : Je vous envoie \$1.20 pour mes deux abonnements, et mille remerciements pour une heureuse maladie et 50 cts pour la guérison d'un mal de gorge, et d'avoir sauvé un de mes enfants de la diphtérie : et je demande à cette bonne mère du ciel sa sainte protection sur ma famille.—Dame J. Trahan.—Montmagny : Vous trouverez sous ce pli la somme de 50 centins pour une grande guérison obtenue après promesse d'une messe basse en l'honneur des âmes du Purgatoire les plus délaissées et les plus près de leur délivrance avec promesse de publication dans vos Annales.—Une abonnée.—Trois-Rivières : Veuillez donc s'il vous plaît inscrire dans vos Annales : Grande grâce obtenue après deux neuvaines des trois Ave Maria et un pèlerinage au Cap de la Madeleine.—Mme T. A. Verrette.—Lorrainville : Remerciements pour un animal que je croyais perdu.—J. Ph.—Ste Thécle : Avec mon abonnement je vous envoie 50 cts de remerciements pour avoir été protégés du feu l'été dernier.—Notre Dame du Lac : Remerciements à N. D. du Cap pour m'avoir guéri d'un rhumatisme.—V. G.—Gentilly : Veuillez publier mes remerciements pour la guérison de l'eczéma obtenue à mon enfant.—Dame H. Lavigne.—Gentilly : Grand merci à N. D. du T. S. Rosaire pour deux grandes faveurs obtenues.—Abonnée.—Yamachiche : Off. 25 cts pour lampes, remerciements de plusieurs faveurs obtenues. — Dame H. Heatcoat.—St Grégoire : Faveur obtenue après promesse de faire publier dans les Annales. Offrande 25 cts pour les stations.—Enfant de Marie.—Saint Barnabé : Remerciements à N. D. du Rosaire pour guérison obtenu après promesse de publier dans les Annales, je lui demande une nouvelle grâce.—Une abonnée.—Off. 30 cts remerciements à St Antoine et à la Ste Vierge pour avoir retrouvé de l'argent et guérison de mal de dents.—Dame Th. Ethier.—Trois-Rivières : Off. \$3.00 pour grand'messe, remerciements de ce que mon enfant a été préservé d'infirmité.—St Maurice : Mes remerciements pour grandes grâces obtenues après promesse d'abonnement et de publication.—Dame A. Toupin.—St Ubalde : Off. 25 cts, actions de grâces de faveur obtenue.—Abonnée.—St Boniface : Mille remerciements à N. D. du St Rosaire pour guérison d'un mal de gorge après promesse d'abonnement et de publication.—Dame J. Desaulniers.—St Tite : Off. \$1.50 et prière d'inscrire mes remerciements pour la guérison d'un cheval.—Dame N. P.—Lévis : Off. \$2.00 d'actions de grâces à N. D. du Cap en la priant de me continuer ses faveurs.—Yamachiche : Je vous envoie 50 cts pour une messe pour une faveur obtenue avec promesse de le faire publier dans les Annales, mille remerciements à Notre Dame du Très St Rosaire.—M. L.—J'envoie mon abonnement en action de grâces, pour faveurs spirituelles et temporelles.—Une abonnée.—St Paulin : Je vous inclus 50 centins en timbres pour actions de grâces à Notre D. du Rosaire pour faveurs obtenues, j'avais promis cela pour les

stations du Rosaire, mais comme je vois que les souscriptions sont pour les stations du Chemin de la Croix, vous ferez comme bon vous semblera.—Une abonnée.—St Luc : Vous trouverez ci-inclus 25 cts pour faveur obtenue, veuillez le faire publier dans les Annales du St Rosaire.—B. St A.—Shawinigan Falls : Révérends Pères, vous trouverez ci-inclus \$1.00 pour deux abonnements aux Annales du T. S. Rosaire pour faveurs obtenues. N'envoyez pas d'Annales.—Une Abonnée.—Warwick : Off. \$2.00 pour 4 messes pour faveurs obtenues.—Lower Sapin : Off. 50 cts pour pour faveur obtenue.—Lotbinière : Veuillez publier mes remerciements pour plusieurs faveurs obtenues.—M. H. Lalumière.—Dame Aimé Thomas vous envoie 25 cts, avec remerciements à N. D. du Saint Rosaire pour faveur obtenue.—North Temiskamingue : Off. 35 cts pour le Chemin de la Croix, promis à N. D. du Rosaire pour faveur obtenue.—Dame H. G.—Grand'-Mère : Prise de rhumatisme très douloureux, j'ai laissé les remèdes, promettant la publication de ma guérison si je l'obtenais, et le lendemain je me remettais au travail malgré ma famille ; j'étais guérie.—Legal : Une messe basse en actions de grâces pour une guérison obtenue avec promesse de faire publier dans vos Annales.—St Jean L'Evangéliste : Grands remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour faveurs obtenues, offrande 35 cts.—Dame J. D. L. Lavoie.—Ange Gardien : Après nous avoir fait chanter une grand'-messe et promis publication j'ai obtenu une grande amélioration à mon mari frappé de paralysie avec troubles cérébraux.—Dame J. Paradis.—Gentilly : Off. 15 cts pour faveur obtenue après promesse de publication.—D. B.—Boishébert : Merci pour heureuse délivrance.—Mont-réal : Off. 5 cts pour publier ma reconnaissance de faveur obtenue.—E. Tessier.—Ste Brigitte : Après promesse de publication et d'abonnement j'ai obtenu une faveur demandée.—Dme Ph. Gagné.—St Alban : Off. 50 cts aux Stations du Rosaire pour faveur obtenue.—Dame Jos. Matte.

Recomandations de prières à N.-Dame du T. S. Rosaire.

Protections d'orphelins	49	Malades	201
Vocations	81	Bonne mort	115
Familles	500	Conversions	202
Pères et mères de familles	600	Grâces temporelles	468
Enfants, très nombreux.		Grâces spirituelles	800
Jeunes Gens	148	Emplois	100
Jeunes personnes	350	Heureux mariages	19
Institutrices et écoles	202	Succès dans entreprises	208
Elèves très nombreux		Affaires importantes	90
Premières communions	251	Intentions particulières.	800
Infirmes	307	Ivrognes et blasphémateurs.	146

RECOMMANDATIONS de PRIERES à N. D. du T. S. ROSAIRE

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Voeu National au Sacré-Coeur et à celle de N. D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

FAVEURS OBTENUES

Guérisons attribuées à N. D. du T. S. Rosaire	428
Conversions	109
Succès dans les examens	12
Faveurs obtenues	800

NECROLOGIE.

François Courchesne, St Zéphirin.—Hercule Laroche, Cap Santé.—Ernest Filteau, Saint Antoine.—Dame Isaac Cloutier, Westville.—Ludger Brunelle, Arthabaskaville. — Emma Monfét, Sherbrooke.—Dame Joël Paulin, Lamèque.—Joseph Thibodeau, Mascouche.—Lydwine Turenne, Cabane Ronde.—Delle M. A. Hulpide Cassoui, Québec.—Mr et Mme Daniel Fortin, New-Bedford.—Anselme Lefebvre, Saint Tite.—Vve Edouard Cinq Mars, St Pierre les Becquets.—Dame Elzéar Parent, Beauport.—Dame Onésime Comeau, St Léonard.—Soeur Eutychienne.—John Alex, Meriden.—Julia M. Caron, Suncook.—Veuve Olivier Bresse, Ville Montcalm.—Moïse Biddeford, Maine.